

**Compte rendu sommaire**  
**Réunion du Bureau Communautaire du lundi 12 Janvier 2009**  
**au siège 34 Grand'Rue à Rombas**

L'an DEUX MILLE NEUF, le DOUZE du mois de JANVIER à 19H00. le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 31 Décembre 2008.

Présents : MM. FOURNIER, DIEDRICH, ZIMOCH, WATRIN,, MULLER, CORRADI à partir du point n°4 , SERREDSZUM, VOLLE, HALTER, ARGUELLO, et M.PIERON.

Membres ayant donné procuration: MM. DROUIN à MM WATRIN ; MM MATELIC à MM FOURNIER ; MM SCHWEIZER à MM DIEDRICH.

Présents sans voix délibérative : M. SCHONS ; M. SANTARONI ; Mme D'AMATO ; M. LOGNON, et M. FELLY.

---

Le Président ouvre la séance à 19H00 et passe à l'examen de l'ordre du jour.

**1- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

**1.1- DECISION N° DB 2009-01- PARC D'ACTIVITES COMMUNAUTAIRE « CHAMPELLE »- REALISATION DE PLATES-FORMES- MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE- LANCEMENT DE LA PROCEDURE.**

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité,

- DECIDE de retenir une procédure adaptée pour la consultation qui doit être lancée pour le choix d'un maître d'œuvre qui sera chargé des études préalables à la réalisation de plates-formes sur le Parc d'Activités Communautaire « Champelle » à Sainte-Marie-aux-Chênes, suivant des caractéristiques précises pour permettre une constructibilité immédiate ; de l'élaboration d'un cahier des charges, et des dossiers de consultation des entreprises.

**2- LOGEMENT ET CADRE DE VIE**

**2-1 DECISION N° DB 2009-02- ADHESION D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DE LA MOSELLE (ADIL)-DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA CCPOM.**

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité,

- DECIDE d'adhérer à l'Association Départementale sur le Logement de la Moselle (ADIL 57) ;
- DECIDE de verser une cotisation de 300€/an ainsi qu'une contribution calculée sur la base de 0,10€ par habitant adhérent de l'association afin d'avoir un accès direct à une information de qualité;
- Et DESIGNER Monsieur DROIN en qualité de représentant à l'Assemblée Générale de cette association.

**2-2- DECISION DB 2009-03-FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT-  
CONVENTION RELATIVE A LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA CCPOM AU  
TITRE DE L'ANNEE 2008.**

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité,

- AUTORISE le Président à signer la convention à passer avec le Département de la Moselle, relative à la participation financière de la Communauté de Communes au Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) pour l'année 2008.

**3- ADMINISTRATION GENERALE**

**3-1 DECISION DB 2009-04- REGLEMENT INTERIEUR DE LA COMMANDE PUBLIQUE-  
MODIFICATIONS.**

Le Bureau Communautaire, à l'unanimité,

- ACCEPTE les modifications à apporter au Règlement Intérieur de la Commande Publique.

**4- INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS**

Le Président donne communication des différents tableaux de bords, à savoir :

- Tableau de bord d'activités au 31/12/2008,
- Tableau de bord financier au 31/12/2008,
- Tableau de bord « ordures ménagères » au 31/12/2008,
- Tableau de bord « opération ravalement de façades » au 31/12/2008,
- Tableau de bord « opération programmée d'amélioration de l'habitat » au 31/12/2008,
- Tableau de bord « autorisations d'urbanisme » au 31/12/2008,

**ROMBAS, LE 13 JANVIER 2009.**

Le Président,

Lionel Fournier